MONTAIGNE CAPITAL

INFLUENCE ALLOCATION PRIVILEGE - FR001400O0L4
DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Influence Allocation Privilège, FCP géré par Montaigne Capital
Code ISIN : FR001400O0L4
Initiateur : Montaigne Capital SAS
Site internet : www.montaigne-capital.com
Contact : Pour de plus amples informations, consulter le site internet ou appeler le +33 (0)1 40 15 55 50
Autorité compétente : Montaigne Capital est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-09000024. L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Montaigne Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production : Ce document a été revu et mis à jour pour la dernière fois le 01/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée : Le Fonds a une durée de 99 ans à compter du 12/04/2024 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du règlement.

Objectif : L'OPC a pour objectif d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 5% sur la durée de placement recommandée.
Pour ce faire, l'OPC investit dans des fonds ou des titres vifs sur les marchés actions, obligations, dérivés et monétaires. L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à un indicateur de référence.
Montaigne Capital bénéficie dans le cadre de la gestion du présent OPC d'un contrat de conseil financier avec Eria Patrimoine, Conseiller en Investissements Financiers immatriculé sur le registre unique des intermédiaires financiers tenu auprès de l'ORIAS sous le numéro 07030255.

L'OPC s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques de toutes capitalisations dont :
- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents
- de 0 à 30% aux marchés des actions de petites et moyennes capitalisations (définies comme présentant une capitalisation boursière inférieure à 10 Mds€).
De 0% à 100% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés dont :
- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs à haut rendement ou non notés, susceptibles d'offrir un rendement plus élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important,
- de 0% à 30% en instruments de taux de pays émergents,
- de 0% à 30% en instruments et titres des marchés monétaires
- de 0% à 30% en obligations convertibles : le cumul de l'exposition actions résultant des actions et de l'exposition actions issue des obligations convertibles ne pourra dépasser 100% de l'actif net
De 0% à 30% au risque de change
L'OPC peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des OPC gérés par la société de gestion, dans la limite de 10% de l'actif net.

Indicateur de référence : L'OPC n'est ni indiciel, ni à référence indicielle, la stratégie de gestion est sans contrainte relative à un indicateur de référence.

Investisseurs de détail visés : L'investisseur pour ce produit est une personne physique ou morale ayant une connaissance de base et une expérience de l'investissement dans des fonds. Ils souhaitent investir sur le long terme sur plusieurs classes d'actifs et sont prêts à assumer un niveau de risque de perte sur leur capital investi et ayant un horizon d'investissement d'au moins 5 ans. Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Durée de placement recommandée : Cet OPC ne pourrait pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Conditions de souscriptions et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 12 heures (heure de Paris), à l'exception des jours fériés légaux en France et/ou des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon le calendrier officiel Euronext). Dans ce cas, les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour de bourse ouvré suivant à 12 heures. Les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative c'est-à-dire à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés légaux en France ou/et de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA) auxquels cas elle est calculée le jour de bourse ouvré suivant.

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers gratuitement sur demande auprès de Montaigne Capital ou en consultant notre site internet. La valeur d'actif nette du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion à l'adresse suivante : contact@montaigne-capital.com

MONTAIGNE CAPITAL

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période d'investissement recommandée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés il est peu probable que la valeur liquidative en soit affectée. D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents tel que le risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés, le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque de liquidité. La survenance de ce(s) risque(s) peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**			
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 670 EUR**	**7 380 EUR**
	Rendement annuel moyen	-23,30%	-5,89%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 210 EUR**	**8 350 EUR**
	Rendement annuel moyen	-17,89%	-3,54%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 170 EUR**	**12 180 EUR**
	Rendement annuel moyen	1,72%	4,02%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**13 230 EUR**	**13 780 EUR**
	Rendement annuel moyen	32,28%	6,62%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020.
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre août 2017 et août 2022.
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2016 et novembre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

Que se passe-t-il si Montaigne Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Montaigne Capital. En cas de défaillance de Montaigne Capital, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple du montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	420 EUR	1 626 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,2%	2,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,8% avant déduction des coûts et de 4,0% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	2,1% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts estimés du produit et des actifs sous-jacents.	210 EUR
Coûts de transactions	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15% TTC de la performance positive nette de tout frais au-delà de l'indicateur de référence. Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : **5 ans** en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période de détention recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter :

- En téléphonant au (+33) 01.40.15.55.50
- En envoyant un courrier postal à Montaigne Capital au 33 avenue de l'Opéra, 75002 Paris – France
- En envoyant un courriel à rcci@montaigne-capital.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site internet www.montaigne-capital.com (Informations réglementaires).
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle afin d'obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Lieu d'obtention d'information sur l'OPC : prospectus / rapport annuel / document semestriel
Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : Montaigne Capital - 33, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS ou via l'adresse : contact@montaigne-capital.com

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance sur simple demande auprès de l'adresse : contact@montaigne-capital.com

Prise en compte de critères extra-financiers : La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. L'OPC est classé article 8 au sens du règlement SFDR. La politique relative à la prise en compte de critères extra-financiers de la société de gestion est accessible sur le site : https://www.montaigne-capital.com/.

Performances passées : Vous pouvez retrouver les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur simple demande auprès de l'adresse : contact@montaigne-capital.com

Ce document d'informations clés (DIC) est mis à jour au moins annuellement.